

RAPPORT

Val-de-Travers, le 15 février 2023

**Rapport du Conseil communal au Conseil général
relatif à une demande de crédit de 98'000 francs pour l'achat du mobilier
nécessaire pour équiper la nouvelle bibliothèque de Longereuse**



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

1. INTRODUCTION

En date du 27 septembre 2021, le Conseil général de Val-de-Travers a accepté un crédit de 8'600'000 francs devant permettre l'extension du collège de Longereuse en vue de la réalisation d'une structure préscolaire de 60 places, d'une structure parascolaire de 40 places et d'une nouvelle infirmerie, de la réunification des bibliothèques, de l'amélioration des bureaux de la direction et du service socio-éducatif ainsi que de la redéfinition des espaces verts et des préaux pour les futurs groupes d'utilisateurs.

Le 21 novembre 2022, votre Autorité acceptait également un crédit complémentaire de 645'000 francs permettant au Conseil communal de débiter les travaux après avoir considéré tous les dépassements connus de l'Exécutif. Ce dernier faisait également état dans son rapport des besoins additionnels encore à soumettre au Conseil général concernant le mobilier nécessaire à l'exploitation des futurs locaux, puisque seul le mobilier fixe de l'infrastructure avait été budgété tels que les bancs, les armoires et les tables à langer.

2. BESOINS EN MOBILIER DE FONCTIONNEMENT ANNONCÉS

Ces besoins non pris en compte dans la demande de crédit initiale sont principalement des tables, des chaises, des lits, des jeux, des bureaux ainsi que le mobilier dédié aux locaux de la nouvelle bibliothèque. Dans le détail, le service de l'accueil de l'enfance dispose à ce stade d'un projet de liste complète de ce qui devra être acheté, après avoir fait un inventaire strict de tout ce que nos structures actuelles pourront fournir dans le cadre de leur déménagement. Pour mémoire, le besoin en financement additionnel tel qu'expliqué dans le rapport du 21 novembre 2022 se présentait ainsi :

- 90'000 francs pour le mobilier nécessaire au service de l'accueil de l'enfance
- 90'000 francs pour le mobilier nécessaire à l'équipement de la nouvelle bibliothèque
- 20'000 francs pour les coûts de déménagement et d'équipement nouveaux pour les nouveaux espaces prévus dans le collège.

Le rapport faisait donc état d'un besoin additionnel de 200'000 francs pour les postes susmentionnés.



3. EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Quand bien même le Conseil communal avait souhaité revenir devant le Conseil général avec un crédit global regroupant tous les besoins en mobilier, il a été finalement décidé de présenter ce rapport plus rapidement pour permettre de commander le matériel en question de manière à ne pas retarder l'exécution des travaux, la nouvelle planification ayant pu maintenir les travaux de création de la bibliothèque à l'été prochain. Cette demande tient également compte des échéances pour le traitement de ce rapport par votre Autorité et du délai référendaire légal associé au vote du Législatif. Un report à une séance ultérieure permettant de maintenir l'objectif initial d'une demande de crédit globale aurait par conséquent inévitablement eu l'effet de retarder l'ensemble des travaux.

Depuis la validation du crédit de 645'000 francs, le Conseil communal a travaillé avec le bureau d'architecture pour revoir le planning des travaux. La nouvelle planification met en évidence le fait que les travaux de création de la nouvelle bibliothèque pourront se faire comme prévus initialement, à savoir pour une mise en service de celle-ci dans le courant de l'été 2023.

Les travaux de définition des besoins de cette bibliothèque ont dès lors pu être menés avec une entreprise spécialisée en aménagement de ce genre de structures qui, après quelques itérations de simplification et de validation des besoins futurs avec nos bibliothécaires, propose un plan d'implantation (en annexe) ainsi qu'un devis estimatif des coûts projetés de 98'000 francs. Les simplifications qui ont été menées dans une optique de minimiser les coûts d'équipement de cette bibliothèque sont les suivantes :

- Récupération de la banque de prêt de la bibliothèque du Pasquier à Fleurier
- Suppression des côtés de chacune des armoires, remplaçant ceux-ci par des côtés en plexiglas moderne et transparent pour une meilleure ouverture et un meilleur passage de la lumière
- Diminution du nombre d'éléments de stockage de médias pour diminuer l'encombrement général
- Suppression de trois éléments pour rangement de DVDs jugés inutiles en vertu des statistiques de prêt
- Réutilisation de matériel existant pour l'équipement de la salle de conférence et partage d'équipement de vidéoprojection entre les deux espaces
- Réutilisation de tables et chaises existantes
- Réutilisation de la table allongée longeant les fenêtres pour le placement des ordinateurs à usage des élèves
- Suppression des éléments qui visaient à offrir un « espace-café », considérant que la cafétéria du premier étage sera suffisante pour les collaborateurs et que ce service n'est pas à fournir aux clients de la bibliothèque
- Suppression des éléments proposés pour retour de livres dans le couloir ainsi qu'à l'extérieur du bâtiment

4. INTÉGRATION AU RÉSEAU DU BIBLIOTHECAIRE NEUCHATELOIS

Dans le cadre des réflexions d'économies budgétaires, le Conseil communal a fait le choix d'intégrer notre future bibliothèque au réseau des bibliothèques fixes de l'Association du Bibliobus neuchâtelois, pour une professionnalisation accrue de la gestion bibliothéconomique, une amélioration considérable de l'offre ainsi qu'une optimisation des coûts d'exploitation, en lieu et place du passage du Bibliobus dans le village de Fleurier. Ainsi, il a jugé opportun de l'y associer à la définition des besoins.

L'intégration de la bibliothèque au réseau du Bibliobus aura les incidences suivantes :

- L'économie du budget d'acquisition de livres de 18'000 francs (10'000 francs au Pasquier et 8'000 francs à Longereuse) qui seront fournis par l'Association. À noter que nous pourrons maintenir une somme similaire dépensée par Bibliobus chez nos fournisseurs habituels (principalement le Kiosque à Couvet).
- La suppression de deux postes informatiques avec les redevances y relatives (2 x 580 francs par année) ; les frais informatiques (SIEN) ainsi que ceux liés au logiciel NetBiblio seront assumés par l'Association.
- Economie d'un franc par habitant de Fleurier sur la cotisation à Bibliobus (~3'000 francs par année), mais augmentation de 3'000 francs pour le soutien d'une bibliothèque scolaire, donc notre cotisation à l'Association restera stable.
- La perte du passage du Bibliobus à Fleurier ; toutes les classes de Fleurier ainsi que la population devront se rendre à la nouvelle bibliothèque de Longereuse.
- Le service de bibliothéconomie de l'Association, avec le passage hebdomadaire d'un de leurs collaborateurs.
- Le soutien de l'Association au moment de la constitution du fonds de la nouvelle bibliothèque, incluant un désherbage conséquent préalable au déménagement.
- Le personnel reste employé par la commune.
- Une économie globale de 20'000 francs est donc à prévoir, sous réserve de la définition des horaires de la nouvelle bibliothèque réunifiée.

5. STATISTIQUES DE PRÊTS DE NOS DEUX BIBLIOTHEQUES

Les rapports de gestion du DJE renseignent chaque année le Législatif sur les statistiques de prêts de nos deux bibliothèques. Les dernières statistiques connues sont assemblées et synthétisées ici, à titre d'information générale, mais permettant aussi de justifier la place prépondérante laissée aux infrastructures dédiées aux enfants dans l'organisation spatiale de la nouvelle bibliothèque.

	Adultes	Enfants	Jeunes	Total
Aventures	1	966	38	1005
Bandes dessinées	330	5550	1200	7080
Contes	17	150	3	170
Documentaires	461	1116	141	1718
Histoire d'animaux	2	201	0	203
Images	55	2667	72	2794
Livres audio	8	2	0	10
Nouvelles	18	5	3	26
Périodiques	21	131	5	157
Romans	5478	2885	897	9260
DVD	4	68	17	89
Total	6395	13741	2376	22512
	28%	61%	11%	

6. INCIDENCE SUR LES FINANCES COMMUNALES

Projection des coûts

Investissement complémentaire	Fr.	98'000.-
Amortissement au taux de 10 %	Fr.	9'800.-
Coût de l'argent (2 % sur le demi-capital investi)	Fr.	980.-
Charge financière annuelle supplémentaire	Fr.	10'780.-
Economie sur le budget d'acquisition de livres	Fr.	18'000.-
Suppression de deux redevances informatiques	Fr.	1'160.-
Réduction nette de la charge annuelle	Fr.	8'380.-

Mécanismes de maîtrise des finances

À la date de rédaction du présent rapport, la limite résiduelle des investissements pouvant être votés en 2023 se monte à 1'923'700 francs. Le montant de l'investissement prévu étant inférieur à cette limite, le vote du crédit se fait à la majorité simple.

7. CONCLUSIONS

Comme annoncé lors de votre précédente séance, les investissements relatifs au mobilier de ces nouvelles structures n'ont pas été intégrés aux crédits votés à ce jour. Le Conseil communal sollicite aujourd'hui le crédit qui permettra de maintenir la planification du projet d'extension de Longereuse, d'équiper dans les délais sa nouvelle bibliothèque et de l'intégrer au réseau des bibliothèques de l'Association du Bibliobus neuchâtelois, adhésion dont les effets financiers compenseront ceux occasionnés par la présente demande de crédit. Le Conseil communal compte sur votre compréhension et vous prie de bien vouloir accepter le crédit sollicité.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE PRÉSIDENT :

LE CHANCELIER :

Frédéric Mairy

Christian Reber

ANNEXE :

- Projet d'arrêté
- Plan d'aménagement de la bibliothèque

**CRÉDIT DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE 98'000 FRANCS POUR L'ACHAT DU MOBILIER NÉCESSAIRE POUR ÉQUIPER
LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE LONGEREUSE**



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu la loi cantonale sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

vu la loi cantonale sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;

vu le règlement des finances de la commune de Val-de-Travers, du 7 décembre 2015 ;

vu le rapport du Conseil communal, du 15 février 2023 ;

vu le préavis favorable de la commission de gestion et des finances, du 20 février 2023 ;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier : Un crédit de 98'000 francs est accordé au Conseil communal pour l'achat du mobilier nécessaire pour équiper la nouvelle bibliothèque de Longereuse.

Article 2 : La dépense sera enregistrée comme suit :

- Compte d'investissement n° 50600.00 *Biens mobiliers*
- Entité de gestion n° 21 3210 *Bibliothèques (DJE)*
- Projet n° 100.21.024 *Mobilier nouvelle bibliothèque*

et amortie au taux de 10 %.

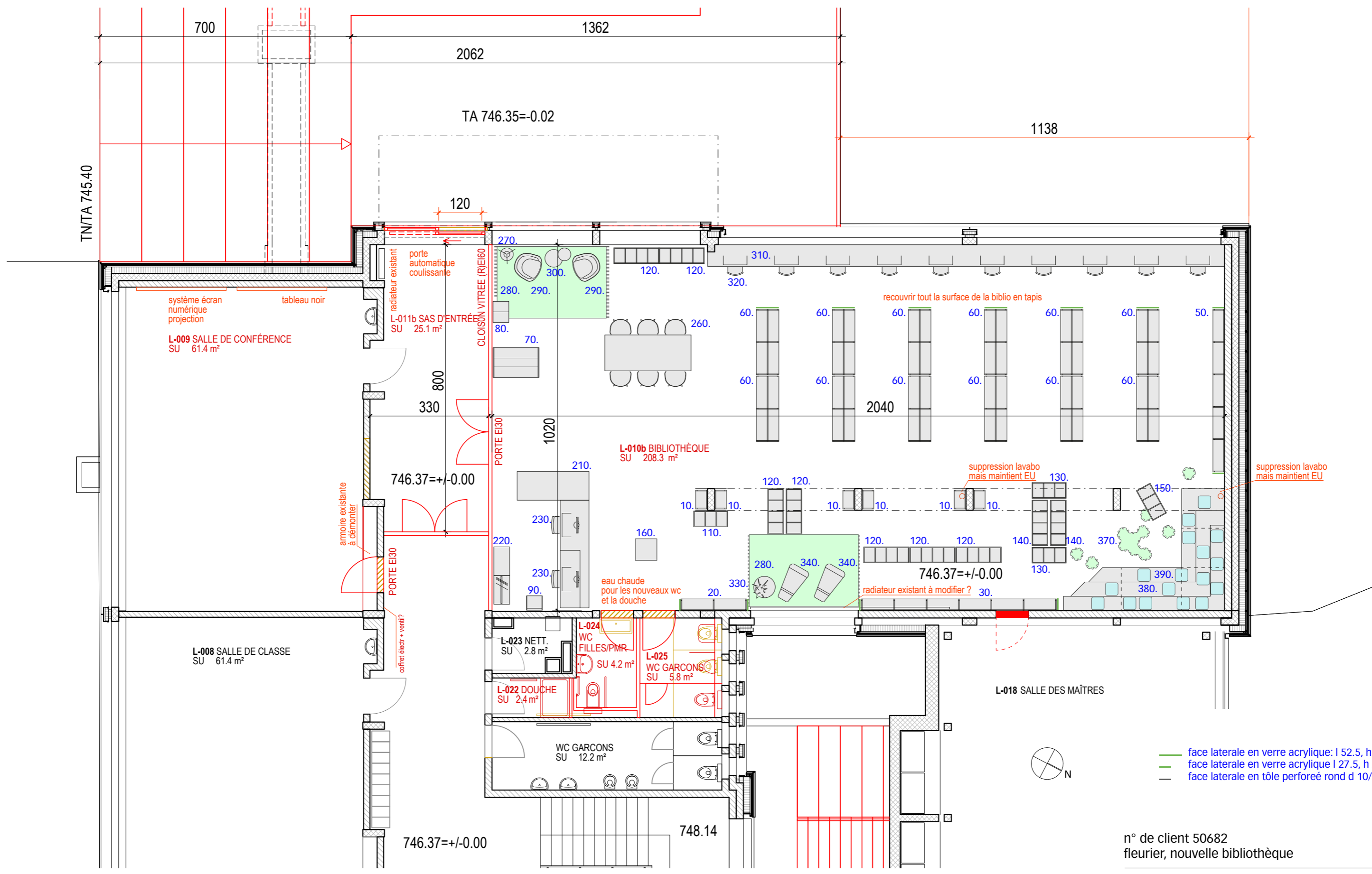
Article 3 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Travers, le 20 mars 2023

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL
LE PRÉSIDENT : LA SECRÉTAIRE :

Florian Dreyer

Cécile Mermet Meyer



- face laterale en verre acrylique: l 52.5, h 160 cm
- face laterale en verre acrylique l 27.5, h 227 cm
- face laterale en tôle perforé rond d 10/20 mm

n° de client 50682
 fleurier, nouvelle bibliothèque

projet d'ameublement – plan V 2.1



Projet d'ameublement – description des positions, plan du 07.02.2023

10.

Rayonnage mural: largeur $1 \times 50 = 52.5$ cm, hauteur 227 cm, profondeur 27.5 cm

Profondeur des rayons 25 cm

5 rayons plats et 1 rayon incliné par élément

3.0 ml par rayonnage, env. 80 médias par rayonnage

Faces latérales en tôle perforée (rond diamètre 10/20 mm)

20.

Rayonnage mural: largeur $2 \times 90 = 182.5$ cm, hauteur 227 cm, profondeur 27.5 cm

Profondeur des rayons 25 cm

5 rayons plats, 1 rayon incliné par élément

10.8 ml par rayonnage, env. 280 médias par rayonnage

Faces latérales en verre acrylique

30.

Rayonnage mural: largeur $6 \times 90 = 542.5$ cm, hauteur 227 cm, profondeur 27.5 cm

Profondeur des rayons 25 cm

5 rayons plats, 1 rayon incliné par élément

32.4 ml par rayonnage, env. 835 médias par rayonnage

Faces latérales en verre acrylique

50.

Rayonnage mural: largeur $5 \times 90 = 452.5$ cm, hauteur 227 cm, profondeur 27.5 cm

Profondeur des rayons 25 cm

5 rayons plats, 1 rayon incliné par élément

27.0 ml par rayonnage, env. 700 médias par rayonnage

Faces latérales en verre acrylique

60.

Rayonnage double face sur roulettes: largeur $2 \times 90 = 182.5$ cm, hauteur 160 cm, profondeur 52.5 cm

Profondeur des rayons 25 cm

4 rayons plats par élément (option: 3 rayons plats et 1 rayon incliné)

14.4 ml par rayonnage, env. 430 médias par rayonnage

Faces latérales en verre acrylique sur un seul côté (côte fenêtre), total 6 faces latérale

70.

Media Step N3 pour DVD: largeur 128.0 cm, hauteur 88 cm, profondeur 82.4 cm

3 bacs, 2 gradins, présentation double face, env. 290 DVDs

80.

Armoire à périodiques: largeur 60 cm, profondeur 44.0 cm

Le meuble existant sera utilisé



90.

Chariot à livres: largeur 44.0 cm, hauteur 106 cm, profondeur 40.0 cm
3 rayons plats

110.

Bac à livres sur roulettes: largeur 95.0 cm, hauteur 80 cm, profondeur 44.0 cm
3 compartiments, capacité par bac env. 105 albums cover rigide, env. 135 albums cover souple

120.

Bac à livres sur roulettes: largeur 126.0 cm, hauteur 80 cm, profondeur 44.0 cm
4 compartiments, capacité par bac env. 140 albums cover rigide, env. 180 albums cover souple

130.

Bac à livres sur roulettes: largeur 95.0 cm, hauteur 55 cm, profondeur 44.0 cm
3 compartiments, capacité par bac env. 105 albums cover rigide, env. 135 albums cover souple

140.

Bac à livres sur roulettes: largeur 126.0 cm, hauteur 55 cm, profondeur 44.0 cm
4 compartiments, capacité par bac env. 140 albums cover rigide, env. 180 albums cover souple

150.

Bac à livres sur roulettes: largeur 95.0 cm, hauteur 26 cm, profondeur 44.0 cm
3 compartiments, capacité par bac env. 60 albums cover rigide, env. 90 albums cover souple

160.

Tour ou podium à médias sur roulettes: env. 60 x 60 cm, hauteur 112 cm

210.

Banque de prêt
Le meuble existant sera utilisé

220.

Meuble de bureau: largeur 2x80 cm, hauteur 180 cm, profondeur 42.0 cm
1 élément avec espace de rangement et 1 élément avec tringle de vestiaire et une tablette utile
(ev. solution de menuiserie: matérialisation comme banque de prêt?)

230.

Chaise pivotante, pied à 5 branches sur roulettes

260.

Chaise confortable, par ex. coque rembourrée et piètement en chêne

270.

Lampe sur pied

280.

Tapis: env. 300 x 200 cm

290.

Chaise lounge « adultes »

300.

Table basse

310.

Postes de travail côté fenêtre, solution de menuiserie

10 postes, chacun avec prise internet et électrique

320.

Chaise de travail, modèle empilable

330.

Table basse avec bac à plantes / séparateur

340.

Chaise lounge « jeunes »

370.

Tapis pour enfants, par ex. tapis puzzle

380.

Gradins / aréna: hauteurs gradins 35/70/105 cm, env. 450x340 cm

5 éléments à 3 gradins, place pour une classe complète

390.

Coussin en feutre avec antiglisse, env. 20 pièces

nc / 07.02.2023

